



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 24 avril 2017

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Logement concernant la production dans le bâtiment.

D'après un article paru dans la presse vendredi dernier, la production dans le bâtiment viendrait de chuter de 19,4 % en janvier 2017 par rapport à janvier 2016.

C'est dans ce contexte que nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Monsieur le Ministre peut-il confirmer ces chiffres ?
- Comment Monsieur le Ministre s'explique-t-il cette évolution ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Diane Adehm
Députée

Gilles Roth
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Le Ministre

Luxembourg, le 9 mai 2017



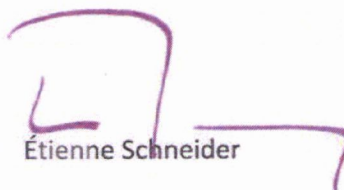
Le Ministre de l'Économie
à
Monsieur le Ministre aux
Relations avec le Parlement

L-2450 LUXEMBOURG

Réf. : Co/QP2932-02/JM-dm

Objet: Question parlementaire N° 2932 du 24 avril 2017 des honorables députés Diane Adehm et Gilles Roth

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse de Monsieur le ministre de l'Économie Étienne Schneider à la question parlementaire sous objet, avec prière de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.



Étienne Schneider

Dossier suivi par : Judith Meyers, tél : 247-84349 ; email : judith.meyers@eco.etat.lu

Réponse de M. le Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie, Etienne Schneider, à la question parlementaire nr 2932 du 24 avril 2017 des honorables députés Diane Aehm et Gilles Roth

Les données mensuelles de l'activité dans la construction reprises par la presse et par les honorables députés dans leur question et qui font état d'une baisse de la production de 19.4% sur un an en janvier 2017 sont les chiffres élaborés et publiés par le STATEC.

Il convient de préciser que cette baisse ne relève cependant pas uniquement du domaine du bâtiment, comme indiqué dans la question: elle concerne l'ensemble du secteur de la construction, qui inclut les domaines du bâtiment, du génie civil et des travaux spécialisés (installation et parachèvement).

Concernant la nature de cette baisse, elle relève a priori de facteurs non conjoncturels, liés à la fois au calendrier des congés collectifs et aux aléas climatiques.

D'une part, les congés collectifs d'hiver du bâtiment et génie civil ont eu lieu du 24 décembre 2016 au 11 janvier 2017, soit plus tard que l'année précédente (du 19 décembre 2015 au 06 janvier 2016). De ce fait, cela représente pour les bénéficiaires de ces congés une baisse de 3 jours ouvrables en janvier 2017, soit -15% environ par rapport à janvier 2016. Pour les mêmes raisons, et de manière symétrique, la production du mois de décembre 2016 a bénéficié d'un nombre de jours ouvrables plus important que l'année précédente et affiche ainsi une hausse de plus de 11% sur un an.

D'autre part, les températures de janvier 2017 ont été plus froides que d'accoutumée. La température moyenne relevée à la station de Merl en janvier 2017 a été de -1.5° , soit le mois de janvier le plus froid enregistré depuis 1997 (la température normale saisonnière pour un mois de janvier est proche de $+2^{\circ}$, et elle était de 2.5° en janvier 2016). Or, des températures aussi faibles constituent toujours un frein pour l'activité du bâtiment et du génie civil, car elles ne permettent pas toujours (cela dépend des technologies employées) une prise optimale du ciment pour les ouvrages en béton. En effet, cette vague de grand froid en janvier 2017 a touché bien d'autres pays d'Europe que le Luxembourg. Ainsi, la production de la construction pour l'ensemble de la zone euro affiche une baisse de plus de 5% sur un an en janvier 2017. Elle rebondit nettement en février 2017 ($+7.1\%$ sur un an), un mouvement que l'on devrait également observer pour le Luxembourg (les données de production du mois de février ne sont pas encore disponibles).

La forte baisse de la production dans le secteur de la construction observée en janvier 2017 s'explique donc avant tout par des facteurs climatiques et de calendrier plutôt que par des facteurs conjoncturels (i.e. liés à une baisse de l'offre ou de la demande). Cette idée est corroborée par le niveau de confiance historiquement élevé des entrepreneurs de la construction au Luxembourg au début de 2017, tel qu'il ressort des enquêtes d'opinion mensuelles effectuées par le STATEC.